



Le Communard

35

Prix libre en soutien. Décembre 2004. Numéro 7

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent émoussée. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-sindicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou non-encartés. Nous sommes syndiqués à la CFDT, CGT, FO, FSU... ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: lienarchoyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr ou Permanences les Mercredi et Samedi de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://farences.free.fr/communard35/communard.htm>

SNCF : On n'a rien sans rien : la mobilisation paie !

Depuis le 9 septembre où la majoration de la prime de travail avait été demandée en réunion des Délégués du Personnel, cela faisait 3 mois que la direction nous faisait une parodie de négociation se renvoyant la balle avec la région ou Paris.

Jeudi 2 décembre, c'était notre cinquième débrayage et le ras-le-bol face à une direction qui pratique le dialogue de sourds était à son comble. Le directeur a une nouvelle fois botté en touche en plaidant son incompétence pour nous répondre.

200 cheminotEs se sont donc rendus à la Direction Régionale bien décidés à avoir une réponse. Nous sommes allés chercher le directeur des « ressources humaines » régional qui nous a finalement reçu avec le directeur des relations sociales dans une grande salle de réunion. Les responsables régionaux ont tenté de gagner du temps espérant que nous nous découragerions. Mais finalement au bout de 5 heures de négociations tendues, nous avons obtenu des avancées.

Nous avons surtout prouvé que la lutte collective des travailleurs peut permettre des victoires et que les jeunes CheminotEs sont capables de se battre avec leurs anciens contre cette direction qui veut privatiser la SNCF et faire le maximum de profits sur notre dos. Les acquis obtenus ne sont pas suffisants car nous avons du tenir compte du rapport de force déployé. Entre 150 et 250 cheminots ont participé aux différentes actions sur les 670 que compte l'EIMM.

Les CheminotEs qui n'ont pas participé aux mouvements doivent comprendre que nous défendrons encore mieux nos intérêts si nous sommes plus nombreux à nous mobiliser.

18, 19, 20 janvier... grèves : se disperser ou agir

Retraites, Sécurité Sociales, 35 H, droit du travail, RMA...., une débauche de recul social orchestré par le gouvernement et le patronat s'abat sur les salariés et les précaires. Alors, espérons que ces journées de grève dans la fonction « dite » publique puissent être le début d'un mouvement de plus grande ampleur, même s'il eut été préférable de ne pas se disperser.

Les organisations syndicales ont là une grande responsabilité : mettre en œuvre les moyens d'élargir la grève ou laisser pourrir et permettre ainsi à l'État et au MEDEF de nous enfoncer la tête encore plus. A nous ; à la Poste, à la SNCF, dans l'éducation de les pousser afin que la résistance sociale s'organise enfin.

ARASS : Une régression sociale ordinaire

Depuis le 14 septembre 2004, les salariés du C.J.M. se mobilisent pour le droit des jeunes, la sauvegarde de tous les services les accueillant, le sens éducatif de l'établissement et le respect du Code du Travail.

1. L'effondrement de la légalité :

Si l'A.R.A.S.S. explique la mobilisation des salariés en raison d'un simple déficit de communication, elle entend redresser le tir par des « adresses participatives » aux fins de justifier les restructurations qui détricotent les établissements mais nulle question de satisfaire les revendications posées, si ce n'est à la marge. Jugez plutôt..

Le report des soldes négatifs : ceux-ci n'existeraient pas ou alors il s'agit d'une erreur du logiciel ; dont acte. Les salariés ont obtenu que l'association ne pratiquerait plus de tel report.

La disparition des jours R.T.T. : ceux-ci n'apparaissent plus sur le tableau des services, de même que n'apparaissent également pas explicitement les jours de repos hebdomadaires et les temps de repos quotidiens. Aucune avancée sur ce point à ce jour. L'accord d'entreprise est en passe de devenir caduque.

La suppression du délai de prévenance : celui-ci disparaît à l'occasion de la mise en place d'une fiche de calcul des horaires, ballon d'essai d'uniformisation des pratiques au mépris de l'article L 611-1 du Code du Travail. Aucune garantie sur cet aspect par l'employeur.

La réduction de l'habilitation de la tranche d'accueil de 15 à 18 ans au lieu de la tranche initiale de 15 - 21 ans : celle-ci concerne les services de l'établissement prenant en charge des jeunes en A.P.J.M. (Accueil Provisoire Jeunes Majeurs) de 18 à 21 ans. Cette réduction unilatérale se fait sans autorisation écrite et circonstanciée de la C.R.O.S.M.S., de la D.A.S. 35 et la D.R.A.S.S. Nos mandats sollicitent pourtant l'établissement pour l'accueil de cette population. Les jeunes majeurs ne sont coupables de rien, ils ne « phagocytent » pas les dispositifs de protection de l'enfance. Si des

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°8 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 27 Janvier 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farences.free.fr/communard35/communard.htm>

places manquent, il faut créer le rapport de force permettant d'en ouvrir de supplémentaires. Cependant, cela nécessite un pré requis : cesser d'être les zéloteurs inconditionnels des enveloppes globales qui asphyxient les établissements et dénie à jeunes majeurs le droit d'une prise en charge résidentielle. Les professionnels de notre secteur défendent toujours l'offre de réponses éducatives multiples et variées et ne sont pas opposés aux mesures de prévention en milieu ouvert. Ces mesures exigent une enveloppe supplémentaire et ne peuvent se financer au détriment du pôle protection-placement. Nous défendons le principe d'une augmentation de la palette de réponses en faveur des mineurs et majeurs en danger.

Le déplacement des jeunes confiés : là encore le service concerné possède une prise en charge administrative confiant le jeune à une structure éducative expressément nommée, or les mandants découvriront a posteriori que 4 jeunes du F.P.P.M. quitteront ce service au seul motif qu'il devra réduire le nombre de lits de 12 à 8 places.

2. La régression sociale à l'œuvre :

Si l'A.R.A.S.S. se fait le chantre de l'évolution, celle-ci relève d'une pensée unique se parant des vertus du changement et de la modernité. En dehors du point de vue de l'employeur, point de salut et pas d'alternative possible. Ce discours est totalitaire et vise à détruire les logiques d'établissements, leurs savoirs faire, les moyens au service des jeunes. Jugez plutôt.

La perte d'un poste E.T.P. au F.P.P.M. : le 7^{ème} poste éducatif obtenu grâce aux sacrifices des salariés (blocage des salaires, gel du supplément familial ayant financé la R.T.T.) disparaît. Le représentant employeur consent l'octroi d'1/2 poste E.T.P. en C.D.D. jusqu'à juin 2005. De plus, la pérennité de ce mi-temps n'est même pas garanti.

La disparition d'un 1/2 poste de chef de service : le flux tendu est ici à l'œuvre et impose aux cadres une productivité à outrance : la gestion de deux services, en l'espèce F.P.P.M. et Cap Insertion, Appartements Educatifs et S.A.E.R. 2, S.A.E.R. 2 et Cmé (cellule de médiation). Le maintien d'un poste E.T.P. de cadre par service n'est plus acquise.

La sauvegarde du S.A.E.R. 2 : ce service de guidance jeune majeur est acculé à déménager dans des locaux qui ne sont pas les siens et aucune assurance sur la pérennité n'est nommée par l'employeur. Cet état de non-réponse prolongée est vécue comme maltraitant et le moins que l'on puisse dire, c'est que le compte n'y est pas.

L'absence de projet d'établissement : en demande de sécurisation sur l'avenir du C.J.M, les salariés s'entendent dire que cette démarche est subordonnée à l'amélioration de la qualité.

L'impression que l'A.R.A.S.S. met ici la charrue avant les bœufs s'installe chez les personnels et là encore cela ne répond pas aux attentes des professionnels.

L'absence de projets de service : en substance, il est urgent d'attendre et les éducateurs devront se faire une raison. De plus, l'installation dans le provisoire reste possible car « la structure n'est pas en perdition », dixit le représentant employeur. Fin de non-satisfaction de cette revendication.

Le transfert de la comptabilité : est l'ultime provocation qui déshabille l'entité d'établissement afin que l'A.R.A.S.S. constitue un siège fort que d'aucuns diront de plus en plus coupé des besoins des populations accueillies et du sens éducatif.

Nous sommes fondés à contester cette évolution qui s'apparente par trop à une involution, une régression sociale ordinaire. La question de la grève de tous, prononcée et prolongée, est d'ores et déjà d'actualité. Nous y sommes prêts tant qu'il le faudra !

Jacques, délégué du personnel, syndiqué F.O.

Le journalisme, l'école de la précarité

Au 19^e siècle, l'écrivain français Jules Janin écrivait : "*Le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir*". Formule gentiment provocatrice ou simple constat d'un clerc à l'époque des rois déculottés ? Allez savoir... Toujours est-il que l'Histoire lui a donné raison. Car à l'aube d'un nouveau millénaire où l'humain n'a d'ores et déjà plus sa place, le journalisme, frappé comme tant d'autres secteurs d'activité par les logiques dévastatrices de la concentration du tout et du rien, vit malgré lui une époque qui n'a plus rien de formidable.

Certes, dans nos sociétés au vernis démocratique, il n'est pas "abracadabrantesque" de penser que l'information a encore de beaux jours devant elle. Oui... et non, pourrait-on écrire.

Oui, parce qu'elle n'est plus maintenue sous perfusions par le seul diktat d'un quelconque ministère de la propagande - bien que perdue encore, ici et là, la peu enviable tradition du garrot éditorial. De la place Rouge à la place Tiananmen, des terres stalino-métastasées aux pavés maoïsto-ensanglantés, le journaliste vit de sa plume et meurt de trouille. Au mieux...

Non, parce qu'un pouvoir peut en cacher un autre. Quand l'un s'éteint - ou presque - l'autre s'éveille. Comment ? Au simili désengagement de l'Etat dans les affaires de presse a succédé l'intrusion claironnante de l'actionnariat. *Goodbye* Peyrefitte, *welcome* Dassault et Lagardère ! Deux groupes aux visages différents mais aux desseins mimétiques: diriger de façon monopolistique l'univers du journalisme et bâtir un empire polycéphale qui explose littéralement les frontières classiques du mass media.

Réduction des libertés, information labellisée

En effet, le mouvement ultralibéral qui sévit et gangrène depuis quelques années maintenant les salles de rédaction, s'articule autour d'une mécanique aussi sauvage que bien huilée : concentration d'activités, acquisition d'entreprises et fusion des problématiques mercantilistes. Il ne faut plus rêver : les considérations sociales dans l'entreprise de presse, les droits des journalistes, l'indépendance

éditoriale d'un quotidien, la liberté d'expression et d'opinion, et combien d'autres thématiques fondamentales, n'ont pas vraiment bonne presse dans les couloirs du business d'information. Pas de rebelles, juste des ombres ; c'est la nouvelle doxa du prince PDG.

D'ailleurs, cela prête à sourire quand un actionnaire s'assoit à la table des négociations, en convoquant, sur l'autel de la mansuétude et de la bonne foi, les partenaires sociaux. Car un actionnaire ne négocie pas, il dicte. A lui le pouvoir d'imposer, aux autres l'obligation de disposer. Insidieusement, la politique de la poigne de fer dans un gant de velours est devenue la nouvelle catéchèse du *big boss* de presse qui, se parant des attributs du sauveur providentiel au portefeuille poids lourd, se convainc de sa propre légitimité. Persuadé du bien-fondé de son action teintée d'opportunisme sonnante et rébuchante, l'actionnaire-messie ne saurait alors autoriser aucun mouvement de protestation, aucune vague de dissidence visant à égratigner son œuvre "caritative".

Oui, le journalisme des temps modernes en est là aujourd'hui, frappé de ce mal incurable qui va le ronger pendant des décennies encore. Du stade embryonnaire, la mutation capitaliste de l'environnement médiatique est passée à celui de la maturation normalisée. L'information s'inscrit désormais dans le cadre du paradigme marchand qui gouverne ce bas monde : réduite à l'état de produit de consommation, elle passe par tous les stades du processus de traçabilité tel qu'il s'opère dans l'entreprise. Information labellisée, information certifiée et surtout conforme aux orientations éditoriales de Monseigneur l'actionnaire. C'est la grande tendance dans les rédactions, une mode qui va habiller les pros de l'info pour plusieurs hivers encore...

Le journaliste moderne : de l'espoir au RMI

Alors le journaliste doit se mettre à la page, comme le militaire au garde-à-vous. Il doit faire dans le "rédactionnellement correct", répondre aux exigences d'un patron qu'il ne voit jamais - sinon aux soirées mondaines réunissant le gratin boursouflé de la nation et retransmises sur les chaînes de télé inféodées à son pouvoir - et satisfaire aux attentes

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°8 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 27 Janvier 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennes.free.fr/communard35/communard.htm>

du lecteur. On ne lui demande pas de faire du Proust ou du Foucault, juste de narrer les faits en prenant soin de les reproduire à l'écran selon les strictes règles méthodologiques dispensées par le maître d'école. De l'info, toujours de l'info, rien que de l'info. Et pourquoi pas un scoop, ça fait toujours saliver le voyeurisme ambiant...

Néanmoins, le jeune loup, tout juste diplômé et des ambitions plein le froc, ne connaît pas encore le monde qu'il rêve, un jour, de conquérir. Il est à milles lieues de penser qu'il sera, comme tant d'autres, victime de la logique du profit à outrance et des dégâts collatéraux du consumérisme. Lui s'imagine grand reporter aux quatre coins du globe, humant avec extase les effluves d'une notoriété grandissante, et s'enorgueillit déjà de voir sa signature dans quelque canard à gros tirage.

Un jour, enfin, son tour arrive. Il fait ses premières armes dans un journal lambda et, la sacro-sainte carte de presse en poche, il assume des responsabilités sous le regard (bien)veillant de sa hiérarchie. Enchaînant les contrats à durée déterminée comme on enfle des perles à un collier, il se dit que, finalement, tant d'efforts finiront bien par payer.

Alors, jour après jour, le jeune journaliste s'investit rigoureusement dans son travail et ne compte pas ses heures. Fidèle au poste, sa rédaction devient presque son foyer. Les mois passent et son expérience prend du galon. Ses compétences attirent l'attention, le voilà sollicité pour d'autres missions. Bientôt l'embauche ? Probablement, pense-t-il, alors il consent d'autres sacrifices. Parce qu'en toile de fond se dessine enfin la sécurité de l'emploi. Fini le temps des lendemains incertains et des obstacles à trouver un logement. Car aux yeux des propriétaires ou des agences immobilières, le CDD reste et restera toujours un contrat précaire. Pas de stabilité, pas de clés.

Puis vient le moment tant attendu des entretiens d'embauche, véritable tamis ontologique où l'humanité une et indivisible de l'individu est passée au peigne fin par de boulimiques potentats sur le déclin, engoncés dans leur costard cravaté de parade. L'épreuve est fatigante mais l'espoir est là. Après trois semaines d'attente et d'interrogations, le verdict du DRH tombe cependant comme un couperet : *"Nous ne sommes pas sûrs que vous soyez motivé pour exercer ce métier, nous souhaiterions que vous fassiez vos preuves dans un autre journal avant de revenir nous voir"*.

C'est le discours officiel. Les raisons, elles, sont officieuses : chute des recettes publicitaires, ventes en perte de vitesse, recul des abonnements, restructurations internes par la mise en œuvre d'une politique de formation du personnel technique et productif - ça coûte toujours moins cher que d'embaucher - etc. Quand un journal prend l'eau, c'est le maillon faible qui trinque, c'est-à-dire le jeune journaliste en CDD, le précaire qui s'ignore, le pion que l'on déplace à l'envi sur l'échiquier de l'espoir et que l'on dame quand les circonstances l'exigent.

Le journaliste précaire où la métaphore du bœuf charolais : il entre entier à l'abattoir et ressort en morceaux.

Demain, d'autres plans sociaux

Mais le précaire veut rebondir. Alors il balance des dizaines et des dizaines de candidatures à tous les journaux de France et de Navarre. Il se démène au quotidien pour retrouver un job conforme à son cursus, à ses compétences professionnelles et à ses aspirations personnelles. En attendant un nouveau contrat, il pointe à l'Assedic. Les réponses des journaux sollicités, quand elles arrivent, se suivent et se ressemblent : *"Vous avez candidaté à un poste de journaliste... nous n'envisageons pas de recruter dans les mois à venir... nous gardons votre dossier au cas où... nous vous prions..."*

Le temps fait son œuvre. Nouveau contact, nouveaux entretiens, nouvelle aventure... au final, nouvelle désillusion. D'une expérience à l'autre, la logique est identique : copie conforme des tenants et des aboutissants commerciaux, copier coller des priorités financières, calquer des stratégies de développement... et donc duplicata d'une collaboration morte née. Rebelote : allocations chômage puis RMI, candidatures à foison, réponses sporadiques coulées dans le béton armé du rejet courtois mais sirupeux.

Du coup, l'espoir part en lambeaux, la détermination s'effrite, la volonté se met en quarantaine. Mais la crise identitaire hisse pavillon. Pas de travail, donc pas de sécurité financière ; pas de sécurité financière, donc pas de projet ; pas de projet, donc pas philosophie de l'existence. Plus rien ?

Tristes tropiques. La main invisible de l'ultralibéralisme a réduit à néant la capacité de l'individu à s'émanciper par lui-même. Aujourd'hui, ce constat amer sert malheureusement d'épithète à toute une génération de jeunes journalistes. Balayés par l'exigence consumériste du produit Information, relégués au rang de faire-valoir social au sein d'entreprises de presse dictées par les seuls impératifs du *jack pot* commercial, les Gavroche du *baby boom* ont été humainement atomisés par l'étau de l'offre et de la demande.

Or cette dialectique du nouvel ordre économique mondial a non seulement atteint mais aussi dépassé son point de non retour dans le journalisme. En France, Dassault et Lagardère, les deux derniers frères ennemis de la presse à plus quoi savoir en faire, se sont d'ores et déjà déclarés la guerre des titres nationaux et régionaux, à coups de millions d'euros. Il n'y a plus, maintenant, qu'à attendre les plans sociaux.

On entend déjà, au loin, battre le cœur des pavés...

Pascal.

Un service public pour l'égalité économique et sociale

Oui mais pas actuellement et encore moins dans le domaine de l'éducation qui véhicule plutôt les saines valeurs de la compétition et le mythe de la réussite sociale. Il est même de hauts lieux où l'on pratique l'esclavagisme sous le vernis hypocrite de l'intégration sociale. En effet à l'IUFM¹ de Bretagne on emploie une cinquantaine de CES et CEC². Il s'agit d'emplois aidés créés pour « aider » des personnes en difficultés sociales (pour diverses raisons : âge, handicaps...) à se « réinsérer » professionnellement par le moyen de formations (CES) voire de l'intégration par l'employeur (CEC).

Hors il se trouve que ce cadre n'est absolument pas respecté à tous les points de vue : au niveau humain les personnes employées ne bénéficient quasiment d'aucune aide réelle (hormis un partenariat avec l'université de Rennes qui ne coûte absolument rien à l'IUFM) et pour qui aucune intégration n'est envisagée. On nous utilise et on nous jette quand on risque d'induire un coût pour le fonctionnement de l'établissement. Nous sommes des travailleurs jetables. Et il y a plus grave, nous remplaçons quasiment tous les postes de catégorie C³ qui ne sont pas pourvus depuis un certain nombre d'années. Il y a une utilisation permanente d'emplois précaires sur une fonction permanente et cela constitue un détournement frauduleux de la loi sur les emplois aidés.

Étant aide-bibliothécaire en CEC et d'abord en CES depuis Mai 2000 dans cet établissement, j'ai participé aux instances consultatives en tant que représentant des précaires (ceci étant une « tolérance »), fin 2003 et début 2004 où j'ai tenté d'exposer ce problème afin de voir dans quelle mesure nos gestionnaires s'inquiétaient de la chose. Je n'y ai rencontré que le cynisme qui renvoyait la responsabilité aux services déjà incapables d'assurer leur fonctionnement de manière satisfaisante sans ce contingent de travailleurs au rabais, de plus cela m'a valu des pressions⁴ par la suite quand à la légitimité que j'avais à pratiquer le syndicalisme, car à leurs yeux nous sommes également les sans droits. J'avais également demandé plusieurs mois auparavant mon intégration au titre de la loi sur les travailleurs handicapés afin d'appuyer ma demande d'intégration au cas où cela ne constituait pas une évidence de par la transformation de mon CES en CEC en 2001. La réponse fût de forme et je demandais des entretiens qui ne vinrent jamais. J'ai donc décidé d'assigner l'employeur aux prud'hommes avec l'aide de mes camarades de SUD de Saint-Brieuc (PTT et Éducation) à deux titres : sur le détournement du dispositif sur les emplois aidés qui est en fait utilisé pour assurer toutes les tâches de catégorie C de façon permanente ce que j'ai prouvé grâce aux témoignages des personnes ayant occupés auparavant ce même poste et également au dépôt à l'ANPE d'une offre pour continuer à occuper cet emploi ; sur le non respect de la loi sur l'intégration de travailleurs handicapés. Le 8 octobre 2004 le conseil des prud'hommes de Saint-Brieuc m'a donné raison sur ces deux points et a requalifié l'ensemble de mes contrats en un seul contrat à durée indéterminée.

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°8 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 27 Janvier 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

Aujourd'hui je suis au chômage depuis le 15 octobre puisque la direction qui a refusé de reconnaître la décision a fait appel⁵ (le 12 avril 2005 à la chambre sociale de Rennes) et n'a pas donné de suite à la demande de renouvellement de mon contrat. Depuis des collègues de l'UFM me soutiennent. En luttant et forts d'une confirmation de décision de la cour d'appel on pourra faire que tous les précaires soient titularisés et que ce système d'exploitation cesse, et pas au tribunal dans le particulier mais ensemble collectivement. Enfin pour cela il faudrait en finir une bonne fois pour toutes avec le salariat et l'exploitation en établissant ainsi l'égalité économique et sociale.

Johan Corduan (militant au groupe Jean Souvenance de la Fédération anarchiste – Saint-Brieuc 22)

¹ Institut Universitaire de Formation des Maîtres, ou sont formés les professeurs pour les écoles, collèges et lycées.

² Contrats Emploi Solidarité et Contrats Emploi Consolidés.

³ Tâches surtout exécutives à l'administration, l'entretien, les centres de documentations...

⁴ Espionnage de mon courrier électronique sur la liste des non-titulaires, menaces de sanction quand à leur contenu...

⁵ Il se déroulera le 12 avril 2005 à 14 h 30 à la chambre sociale de la cour d'appel de Rennes, place du parlement.

⁶ Il se peut que la direction l'UFM abandonne l'appel, celui-ci ayant été formulé sans l'accord du Conseil d'Administration.

Le Local La commune a besoin de votre aide

Cela fait maintenant plus de 7 ans que le local La Commune existe. Avec ses qualités et ses faiblesses, le local continue, 2 fois par semaine, à vous accueillir et à vous proposer un grand choix de livres et de revues, des vidéos et des K7 audios dans la médiathèque, les nouveautés éditoriales ayant trait à l'anarchisme et à l'actualité sociale, des expos, des repas etc.... et tout ce que nous souhaitons et que vous souhaitez en faire ! Pour cela, nous avons besoin de votre aide, la plus modeste soit-elle. Nous vous invitons donc à participer à une campagne de souscription et de soutien en faveur du local La commune. Envoyer vos chèques libellés à l'ordre de l'ACL à l'adresse suivante : La Commune, 9 rue Malakoff, 35000 Rennes, en mentionnant au dos : « Aide finances Local ». Pour les prélèvements automatiques, des Relevés d'Identités Postaux sont disponibles au Local pendant les permanences (les Mercredi et Samedi de 15 à 19h)

THOMSON NON AUX 86 LICENCIEMENTS

Suite à l'annonce du 06/12/04 faite en C.C.E à Cergy par la direction de TBMS/Nextream (filiale à 100% de Thomson) de son intention de se séparer de son usine de production de Brest, jetant par là même 85 salariés à la rue. Environ une centaine de salariés brestois ont rendu visite à leurs collègues rennais, dès 7h00. Les salariés rennais ont répondu massivement au débrayage, et c'est à environ 300 personnes qu'ils ont investis les locaux de leur entreprise. Le site étant divisé en deux sociétés (100% Thomson), les grévistes se sont vus refuser l'entrée à l'autre filiale, en effet la DRH, craignant sans doute la contagion (qu'elle avait connu lors d'un précédent plan de licenciements) avait bloquée les portes et mis en place des vigiles. Cependant une centaine de salariés du secteur recherche ont bravé la DRH et se sont joints aux grévistes. Une A.G se tenait alors devant l'entreprise où les salariés dénonçaient la politique de la Direction de Thomson toujours plus avide à faire du fric sans se soucier des salariés.

A la suite de quoi les grévistes prenaient la direction du centre ville de Rennes, afin de défilier devant la préfecture. Manif réussi puisque environ 350 personnes l'ont suivie. Bien regonflé par cette action, les salariés brestois repartaient vers leurs attaches certains d'avoir réussi à tisser des liens plus étroits avec les rennais et tous bien décidés à ne pas en rester là.

CONTRE L'IMPASSE SUICIDAIRE DU CAPITALISME

UNE ISSUE RÉALISTE ET GLOBALE : L'ANARCHISME

Réunion-Débat le jeudi 20 Janvier à 20 H00 Maison du champ de mars, salle Brékilien

Grève à France Telecom – Transpac – Episode de Novembre.

Les salariés de Transpac s'étaient mis en grève 4 jours en Octobre (cf Communard N°6). Le bilan que nous en tirions était alors plutôt négatif : Les revendications de ce mouvement étaient alors très floues, les organisations syndicales CFDT, CGT , SUD avaient, au mieux, manqués de « niaque », et les salariés étaient encore trop confiants dans la résolution du conflit « à l'amiable » entre leurs représentants officiels et leur direction, historiquement paternaliste. Le mouvement d'octobre était donc plutôt un mouvement d'humeur lié à un « ras-le-bol » généralisé tant vis à vis des pratiques de chronométrage de salariés digne des « temps modernes » que du manque de perspective professionnelle dans le groupe FT, suite à l'annonce de l'absorption de Transpac dans France Telecom.

Force est de constater que la colère des salariés a été la plus forte. Ils ont en effet mesuré l'ampleur du foutage de gueule que représentaient les « acquis » présentés comme tels par la CFDT (« tables rondes » et « arrêt des réorganisations non encore présentées en Comité d'Entreprise »(!)) suite à la grève d'Octobre. Ils ont constatés que les pressions sur le personnel s'accroissaient, et que la Direction de FT était prête à tout pour diminuer le coût de leur travail de 30% (suite au rapport du cabinet de consulting McKinsey). Ils ont identifiés que les raisons du projet de fusion étaient bien d'ordre financières et business.

Début Novembre, les négociations avec la Direction sur les garanties d'emploi ayant échouées, les organisations syndicales ont posé les bases d'une nouvelle plate-forme revendicative, adoptée en Assemblée Générale dès le 12 novembre. Ces revendications portaient sur le maintien des sites, des activités, avec une visibilité sur les investissements, et l'évolution des métiers, une garantie de non-licenciement économique jusqu'à fin 2007, l'intégration dans le salaire du différentiel des jours de Congé Payés perdus lors du passage à France Telecom, la conservation des accords 35h et des accords sur les astreintes et le travail en horaire décalé avec le maintien des systèmes de prime correspondants, et l'intégration dans le salaire et la compensation du différentiel mutuelle.

Les salariés se sont remis en grève en novembre pendant 7 jours, en bloquant les accès au site de Rennes pendant 3 jours. La grève a été massivement suivie au niveau national, comme cela fut le cas en Octobre. Les salariés de Transpac sont allés en manifestation vers la Direction Régionale de France Telecom. Devant l'ampleur du mouvement, Ô surprise, le 6^{ème} jour, le Jeudi, la Direction de France Telecom annonçait le retrait du projet d'intégration-fusion-absorption ! **Personne ne s'y serait attendu.** Cette bataille fut une vraie victoire, car c'est bien la première fois que la Direction de FT revient en arrière sur une réorganisation d'une telle ampleur. Cependant, ce résultat fut diversement apprécié par les salariés, car ils n'étaient pas défavorables au projet de transfert, ils souhaitaient juste que cela ne se fasse pas sur leur dos ! Dans les prochains mois, la fusion dans FT risque de se faire de façon plus insidieuse et rampante, au fil des réorganisations des services. Aujourd'hui, les pressions continuent sur les salariés pour qu'ils fassent le boulot dans les temps imparti par le chronomètre !

Ceci dit, les salariés peuvent être fiers d'avoir fait reculer le rouleau compresseur France Telecom. En plus, ils gardent leur accords collectifs encore pour au moins quelques mois. Mais le plus important est sans doute que les salariés ont appris à se battre, à être exigeants vis à vis de leurs organisations syndicales, à être vigilants vis à vis de leur patron, qui n'est ni plus « gentil » ni plus « méchant » que celui de France Telecom, et cela, c'est la plus belle victoire qu'ils peuvent s'offrir à eux-mêmes !

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°8 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 27 Janvier 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>